

Résultats du concours de novembre

Autor(en): **Rms.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOUS AVONS REÇU :

Le livre que l'on offre en cadeau de Nouvel-An. : JARDINIERS DU PARADIS, par Benjamin Vallotton. (Editions Spes, Lausanne.)

Voici comment, dans le chapitre liminaire des Jardiniers du Paradis, M. Vallotton présente son volume :

« *Les circonstances de la vie nous ont mis en rapports d'amitié avec quelques-uns de ceux qui tentent de s'évader de la vie folle que le machinisme nous impose. Ils ont affronté les bagarres de l'existence, souvent nagé désespérément pour tenir la tête hors de l'eau jusqu'au jour où ils ont estimé qu'ils avaient le droit de répondre à « l'appel des forêts ».*

« *L'un, natif des Ormonts, au cœur des Alpes vaudoises, vit présentement dans une petite île méditerranéenne.*

« *Un autre, ouvrier d'usine pendant quarante ans, se retire dans une maisonnette perdue dans la campagne où il médite en compagnie d'un chien et de l'Ecclésiaste.*

« *Un troisième, après de dures épreuves qui le mettent en face de l'invisible, quitte la ville pour un humble village de Savoie.*

« *Le quatrième, berger dans les Alpes dauphinoises, veille seul sur son village abandonné.*

« *Le cinquième, légionnaire du Jura suisse, rescapé de Dien Bien Phu, entend à son tour le mystérieux appel des forêts représenté par une bergerie dans les solitudes du Cantal. Nos conversations, leurs lettres, forment la substance des Jardiniers du Paradis.*

« *Des vaincus de la vie qu'ils maudissent ?*

« *Ils ne maudissent que le vacarme de la foire sur la place, que cette soif d'argent, cette fièvre de vitesse qui nous brûlent.* »

Ceux qui connaissent Vallotton, le sens et l'amour qu'il a de la vie, peuvent deviner le parti qu'il a tiré d'un sujet magnifique dont ils liront les amples développements avec autant d'intérêt que de reconnaissance.

Résultats du concours de novembre

Une de nos concurrentes, Mme E. Müller, à Gryon, accompagne l'envoi de sa grille par ces mots :

Est-ce qu'un point de mire ne serait qu'un... tire-point ?

C'est plus que de la jugeotte, c'est de la clairvoyance ! Car les fautes se sont, en effet, accumulées, cette fois-ci, sur la définition « A son point »...

A son point... mort, fort, nord ? Non, de mire. D'ailleurs « mort, fort, nord amenaient les motcroisistes à mettre *Sœurs* au lieu de *Rieurs* au 4 vertical. Or, on ne saurait coiffer d'un « bonnet de nuit les *rieurs* », puisqu'aussi bien on dit « Triste comme un bonnet de nuit » !

D'autre part, gageons que tous nos fidèles concurrents n'ont point encore installé, chez eux, la télévision, sinon, ils auraient remarqué que les programmes portent tous à leur début le mot *Mire* : image destinée à mettre leur poste « A son point » ou « Au point » !

On a mis aussi « Héroïsme » en place de « Narcisse », le demi-dieu qui s'éprit de sa propre image et se noya, devenant ainsi victime de son amour... propre, sans trait d'union.

Merci à tous pour les vœux et félicitations adressées à M. Elope.

Voici la liste des douze lauréats, après tirage au sort :

M. Paul Burnier, Clarens.

M. Jul. Marquis, Mervelier (Jura).

Mlle Micheline Anex, Gryon.

Mme E. Mora, Buchillon.

Mme Diserens, Bâle.

Mme Lina Cornuz, Vevey.

M. E. Laeser, Clarens.

M. André Thomas, Fontannaz-Seulaz s. Bex.

Mme Reuteler, Lausanne.

Mme Colette Rostan, Lausanne.

Mme Stampfli, Lausanne.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

Chaque lauréat a droit à un abonnement transmissible qu'il voudra bien indiquer jusqu'au 31 décembre 1957, à l'Imprimerie Jean Bron S.A., Pré-du-Marché 11, à Lausanne.

Rms.

Pour décorer
votre sapin de Noël
vous trouverez
un choix incomparable à la

 **Droguerie
Simond**

A LA RUE DU PONT LAUSANNE
DROGUERIES RÉUNIES S. A. -- LAUSANNE